



Amende judiciaire non payer menace d'aller en prison par la polic

Par **habby**, le **11/02/2013** à **18:42**

bonjour

j'ai apparemment condamné a payer une amende de 300 euros suite a une décision de justice du tribunal correctionnel et assises je devait aller chercher cette décision au tribunal muni de ma pièce d'identité mais je l'ai perdu en essayant de la refaire j'ai été convoquer a la préfecture de police de paris et un officier m'a demander de régler cette somme immédiatement sous peine de 30jours de prisons je lui est demander un échéancier ou un délais mais il refuse puis une semaine après il s'est présenter chez mes parents car n'ayant pas d'adresse fixe mais juste une domiciliation il leurs a dit que si je ne payer sous 5jours que je réside chez eux ou pas ils viendraient enfoncer leur porte et qu'il seront responsable de ces dommages là or j'ai 24 ans et ne réside plus chez eux.

Peuvent-il débarquer chez mon père encore une fois et enfoncer la porte si il n'y a personne ??

Peuvent il m'incarcérer or que je n'ai même pas eu en main propre une quelqu'onc décision de justice ??

Peuvent-il refuser de me délivrer une carte d'identité tant que je n'ai pas regler l'amende ??

merci de vos réponses

Par **amajuris**, le **11/02/2013** à **20:28**

bjr,

j'ai du mal à croire que des policiers tiennent ce genre de langage.

on ne va pas en prison pour des dettes et si vous êtes majeur vos parents ne sont pas

concernés par vos dettes.
cdt

Par **habby**, le **11/02/2013** à **23:53**

c exactement les propos ki ont été tenue g enregistré la conversation avec mon tel pke cela me paraissait incohérent je voulais juste des réponses a mes questions et ils m'ont dit être venu chez moi pke c t ma dernière adresse connue je suis sdf je passe souvent chez mes parents mais je n'y vit pas et cela réduirait à néant le temps que j'ai mis à me reconcilier avec mes parents si ils venaient défoncer leur porte

Par **chaber**, le **12/02/2013** à **06:05**

bonjour
Évitez l'écriture textuelle conformément à la charte du forum

Par **habby**, le **12/02/2013** à **09:24**

désolé